

Présentation du projet : Coopératives éphémères de jeunesse en Île-de-France

Genèse et constats partagés à l'origine du projet

L'une des fonctions du Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) du PHARES est d'identifier des problématiques économiques, sociales et environnementales du territoire, de les analyser et de développer des activités économiques socialement innovantes en réponse à ces enjeux locaux.

Le projet de création de coopératives éphémères de jeunesse est le résultat de plusieurs réflexions et discussions ayant eu lieu au PHARES avec les membres du PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) partageant les constats suivants concernant l'insertion des jeunes dans l'emploi sur le territoire d'Île-de-France :

- un phénomène de désœuvrement et un chômage de masse chez les jeunes en Île-de-France (le taux de chômage des jeunes actifs franciliens de moins de 25 ans s'élève à 19% en juillet 2017¹ et ce taux atteint près de 30% dans les QPV).
- un manque d'espaces de vie professionnelle dédiés aux jeunes actifs ou en voie d'insertion professionnelle
- un développement fort de l'emploi tertiaire qui bénéficie peu aux jeunes du territoire
- des discriminations à l'embauche plus fortes pour les candidats des localités défavorisées de banlieue².
- une forte attractivité de l'entrepreneuriat et du statut d'auto-entrepreneur, notamment chez les jeunes (18-34 ans), renforcée par le développement des plateformes collaboratives (Uber, Deliveroo, etc.) avec toutefois des taux d'échec ou d'abandon des démarches très élevés³ et une précarisation des travailleurs impliqués dans ces nouvelles formes d'emploi⁴.
- un individualisme croissant, un faible engagement citoyen et associatif des jeunes.
- un manque d'intérêt des jeunes pour les questions liées à la citoyenneté, à l'intérêt général et à l'économie sociale et solidaire.
- des lacunes concernant la connaissance des institutions et les acteurs du territoire.

M Emploi

ECONOMIE EMPLOI Conditions de travail Social Droit social Management Loi Travail Livres

« Uber, si on y va, c'est que nous n'avons pas d'alternative »

Malgré ces constats les associations et acteurs locaux ne cessent de témoigner de la richesse et du dynamisme de cette jeunesse. Une jeunesse qui doit être davantage consciente et confiante sur ces capacités à réussir, d'un point de vue social et professionnel. Un potentiel dont nous ne doutons point. Notre parti pris dans le cadre de ce projet est donc de proposer une méthode d'accompagnement et de mise en situation résolument innovante pour les publics que nous visons.

¹ http://idf.directe.gouv.fr/sites/idf.directe.gouv.fr/IMG/pdf/marche_du_travail_idf-3.pdf

² Les candidats des localités défavorisées de banlieue ont 7,3 % de chances d'obtenir un rendez-vous pour un entretien d'embauche, tandis que les candidats des localités défavorisées de banlieue atteignent 11,8 %. Source : étude 2012, Pascale Petit, Emmanuel Duguet et Yannick L'Horty

³ http://lentreprise.lexpress.fr/creation-entreprise/auto-entrepreneur/l-auto-entreprise-seduit-les-jeunes_1844588.html

⁴ http://www.lemonde.fr/emploi/article/2017/02/01/oui-uber-donne-du-travail-mais-si-on-y-va-c-est-que-nous-n-avons-pas-d-alt-ernative_5072903_1698637.html

La coopérative éphémère de jeunesse : une initiative ascendante aux objectifs d'émancipation et d'insertion professionnelle

Notre projet s'inspire du modèle des coopératives jeunes de services (CJS) qui sont nées au Québec il y a près de trente ans. Le principe est simple : permettre à des jeunes de 16-18 ans de monter une coopérative, le temps d'un été, afin de proposer des services dans leur quartier. Les jeunes peuvent ainsi proposer aux particuliers ou aux entreprises de leur quartier des prestations telles que du jardinage, de la peinture, des livraisons, des déménagements, etc.

Face à l'urgente nécessité de trouver des dispositifs innovants et structurants pour insérer les jeunes majeurs du territoire dans l'emploi et dans une démarche citoyenne, nous avons décidé de créer un projet de coopérative éphémère de jeunesse dédié à un public bénéficiaire un peu plus âgé (18-30 ans). Notre parti pris est de proposer une démarche très ascendante du point de vue de la prise de décision. L'objectif principal de l'encadrement du projet par notre collectif est de mettre en capacité les jeunes à décider par eux-mêmes, à faire par eux-mêmes, et à se mettre en action pour le collectif. Si les plateformes collaboratives comme Uber sont dites «perturbantes» tant elles bousculent les économies en place, nous pensons que notre projet est tout aussi «perturbant» dans sa capacité à changer le regard des jeunes coopérateurs sur eux-mêmes et sur leur pouvoir d'agir, y compris en matière d'insertion professionnelle et de création d'activités économiques.

Grâce à un encadrement tourné vers la mise en capacité des jeunes, la coopération économique et la mise à disposition de services mutualisés pour des entrepreneurs, notre action permet de fournir un cadre sécurisant pour expérimenter une action innovante de création d'activités économiques rémunérées sur une durée de quatre mois (1 mois de préparation et 3 mois de vie de la coopérative jeunesse) pour des jeunes d'horizons et de parcours différents.

Une première expérimentation sur le territoire de Plaine Commune

Un impact positif sur le territoire et sur les jeunes

Une première expérimentation a eu lieu sur le territoire d'Île-de-France en 2017. Cette première coopérative éphémère, dont le siège était à l'Île-Saint-Denis a regroupé une dizaine de jeunes, résident pour la plupart en QPV, durant 3 mois d'octobre 2017 à janvier 2018.

Ce premier projet a eu de nombreux impacts sur le territoire et sur les jeunes ayant participé au projet. Tout d'abord, il a permis de créer ou de renforcer les liens existants entre différents acteurs du territoire (structures de l'ESS, acteurs de l'emploi, associations de quartier et de jeunesse, collectivités, entreprises). Elle a contribué à changer le regard des jeunes coopérateurs sur eux-mêmes et sur leur pouvoir d'agir, notamment en matière d'insertion professionnelle et de création d'activités économiques. À travers une sensibilisation à l'Économie sociale et solidaire et au monde des coopératives, les participants au projet ont pu découvrir un nouveau pan de l'économie et aborder une réflexion sur certaines thématiques citoyennes (écologie, égalité, discrimination, etc). Enfin, les coopérateurs ont pu durant ces 3 mois développer leur réseau professionnel, acquérir des compétences professionnelles et des connaissances utiles à leur projet grâce à des temps de formation adaptés à leurs besoins. Les jeunes ayant participé au projet bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement individuel et pour certains l'aventure entrepreneuriale se poursuit grâce à leur intégration dans la coopérative Coopaname.

Un projet multi-acteurs

La dimension transversale du projet a suscité l'intérêt et l'implication d'acteurs diversifiés

- 3 principaux porteurs de projet : la SCIC [Cité PHARES](#), [Etudes & Chantiers Ile-de-France](#), et la CAE [Coopaname](#).
- Des Partenaires locaux regroupés dans un comité local : Plaine Commune, Missions locales, Maisons de l'emploi, Pôle Emploi, Maisons de quartier, Associations jeunesse, Structures d'accompagnement à la création d'activités, Clubs d'entreprises, Office de tourisme, etc.

- Partenaires financiers: Région Ile-de-France, Agence France Entrepreneur, DDCS 93, CAF 93, CDC

Un travail en réseau

Les coopératives éphémères existent depuis 2013 en France et le développement de ces initiatives est piloté par le réseau [Coopérer pour Entreprendre](#). Dans le cadre de notre essaimage, nous travaillons en étroite collaboration avec ce réseau qui a pour rôle de former les animateurs des coopératives, de suivre les différents projets ou initiatives de coopératives éphémères sur le territoire français et de capitaliser ces expériences.



Vers un essaimage du projet en Île-de-France

Après cette première expérimentation, la Cité PHARES, Etudes & Chantiers Ile-de-France, et Coopaname souhaitent renouveler l'expérience et ont pour objectif l'ouverture d'au moins 6 coopératives éphémères de jeunesse(18-30 ans) en 2018 sur différents territoires d'Île-de-France.

L'objectif de cet essaimage est de toucher un public plus large et d'impulser une communauté de coopérant.e.s afin de susciter des échanges entre des jeunes résidant sur des territoires différents de la région. Par ailleurs, le développement du projet devrait permettre d'encourager la mobilité des jeunes, d'intensifier la mise en réseau et la connaissance du territoire à l'échelon régional et donc de renforcer la dimension insertion professionnelle de ce dispositif. L'objectif est également de développer de nouveaux partenariats susceptibles de renforcer la qualité pédagogique du projet et de mutualiser une partie des ressources dont nous disposons.

La Région Île-de-France et l'Agence France Entrepreneur soutiennent cette initiative, notamment à travers le financement de la création d'un poste de chargé d'essaimage des coopératives éphémère de jeunesse. Cette démarche s'inscrit notamment dans le cadre du plan d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires en Île-de-France.



Territoires concernés par l'essaimage du projet

Le rayonnement du projet se fera sur les bassins d'emploi suivants :

- Plaine Commune (T6)
- Paris (T1)
- Est Ensemble (T8)

- Boucle Nord de Seine (T5)
- Département de l'Essonne

Au sein de ces bassins d'emploi, le projet vise à intégrer prioritairement des jeunes issus des quartiers Politique de la Ville (QPV). Pour se faire, la recherche de locaux pour l'hébergement des différentes coopératives éphémères se concentrera en priorité sur les QPV. Cette démarche s'inscrit dans une volonté partagée avec la CAF de renforcer notre présence et nos actions sur les territoires prioritaires de la politique de la ville⁵.

Les sièges des coopératives éphémères seront localisés de préférence dans des espaces dynamique et où les porteurs du projet ont un fort ancrage territorial afin de pouvoir tisser des liens avec les acteurs locaux.

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont résidents des bassins d'emploi visés plus haut et ils sont âgés de 18 à 30 ans. Notre objectif est de créer un groupe de 12 à 15 jeunes par coopérative éphémère qui sera capable de créer collectivement, de s'apporter mutuellement des apprentissages, et d'entreprendre en situation réelle pendant 3 mois. Nous souhaitons avoir un public bénéficiaire aussi diverse que possible du point de vue du parcours, de la situations familiale, sociale ou économique: jeunes bénéficiaires du RSA, d'indemnités chômage, jeunes en décrochage scolaire, étudiants en réflexion, jeunes travailleurs, jeunes créateurs d'entreprises, etc.

Aucune participation financière n'est demandée aux bénéficiaires ou à leurs éventuels prescripteurs, mais les informations collectives et les entretiens individuels de présentation du projet permettront de partager les engagements moraux des futurs coopérants :

- un engagement à ne pas être ni en situation d'emploi à temps plein ni en étude à temps plein
- un engagement à être présent au moins 4 jours par semaine lors des trois semaines de lancement de la coopérative
- un engagement à être présent au moins 3 jours par semaine lors des 10 semaines restantes. Bien qu'il soit préférable que les coopérant.e.s participent au projet à temps plein, cette flexibilité permet à certains participants d'occuper un autre emploi à temps partiel lorsque leur situation l'oblige

Par ailleurs, pour pallier l'aspect faiblement rémunérateur du projet nous développons des partenariats avec des acteurs locaux du territoire afin d'envisager différentes formes de rétributions. Par exemple : pouvoir faire bénéficier les jeunes du [dispositif "Tremplin citoyen"](#).

Méthode de mobilisation et de recrutement des jeunes

Des partenariats avec les partenaires de l'emploi seront noués dans chaque territoire pour déployer différentes modalités de recrutement :

- Réunions d'information collective dans les agences Pôle Emploi, les missions locales, les PIJ, les structures d'accompagnement vers l'emploi ou l'entrepreneuriat
- mobilisation via les associations de quartier et de jeunesse.
- Réalisation d'entretien individuel pour s'assurer de la bonne compréhension du projet.

À noter que le recrutement se fera sur une base de départ la suffisamment large afin d'anticiper les abandons (20 jeunes au départ pour finir à 15).

⁵ [Centres sociaux : la Cnaf entend renforcer leur présence dans les quartiers prioritaires](#)

Gouvernance du projet

Pour chaque coopérative éphémère, un Comité local sera créé. Il sera composé des acteurs locaux suivants : collectivités locales, partenaires de l'emploi (PLIE, agences Pôle Emploi, missions locales, maisons de l'emploi), acteurs jeunesse et de quartier, PIJ, réseau action jeunesse, associations locales, entreprises et structures ESS employeuses, etc.

Le rôle du comité local est d'être le relais local du dispositif (promotion du projet auprès des jeunes et des entreprises du territoire), de mobiliser ses compétences et son réseau, d'apporter un appui aux animateurs et aux jeunes et de suivre/ évaluer l'expérience.

Actions prévues et objectifs

1) Développer collectivement une activité économique de leur choix.

Objectif :

- Faire prendre conscience aux jeunes de leur pouvoir d'agir
- Susciter l'envie d'entreprendre (collectivement)

2) Pratiquer l'économie sociale et solidaire

Objectifs :

- Découvrir l'entrepreneuriat sous une autre forme, vivre une expérience collective
- Appliquer des principes de gouvernance démocratique.
- S'exercer à la gestion d'une entreprise coopérative
- Favoriser le vivre ensemble, la coopération et la solidarité.

3) Participer à des formations professionnalisantes et à des ateliers sur des thématiques citoyennes.

Objectifs :

- Acquérir des compétences professionnelles concrètes (marketing, ressources humaines, prospection commerciale, travail en équipe, etc).
- Sensibiliser les jeunes à des thématiques liées à la citoyenneté et encourager l'engagement citoyen.

4) Organiser des rencontres avec des acteurs du territoire (entrepreneurs, chefs d'entreprises, associations) et visites de lieux dédiés à l'économie sociale et solidaire.

Objectifs :

- Développer son réseau professionnel et acquisition de connaissances vis à vis du territoire (acteurs, institutions).
- Faciliter la mise en relation entre les jeunes et les associations/entreprises du territoire.

Moyens de mise en œuvre de l'action

Moyens humains

Deux animateurs/animatrices par « coopérative éphémère d'entrepreneuriat » (15 jeunes) :

- Temps : 2 ETP par coopérative éphémère d'entrepreneuriat pendant 4 mois (1 mois de formation/préparation et 3 mois de coopératives)
- Fonctions : Animation, tutorat, accompagnement.
- La formation des animateurs est dispensée par Coopérer pour Entreprendre.

Un référent Coopérative d'Activités et d'Emploi

- Temps: 0,3 ETP pendant 4 mois

- Fonctions: préparation des contrats CAPE, suivi des contrats, clôture des comptes

Un référent Jeunesse/Insertion professionnelle

- Temps: 0,2 ETP pendant 4 mois
- Fonctions: animation de temps collectifs inter-coopératives éphémères, accompagnement socio-professionnel

Un chargé/chargée de projet « coopérative éphémère d'entrepreneuriat »

- Temps : 1 ETP pendant 12 mois
- Fonctions : Responsable opérationnel des animateurs, gestion de planning et logistique, lien avec le directeur de projet

Un directeur de projet :

- Temps : 0,2 ETP pendant 12 mois
- Fonction : Pilotage global du projet, Responsable RH, Partenariats

Moyens matériels

Locaux : la plupart des locaux seront mis à disposition par les partenaires locaux, qu'il s'agisse des communes, des bailleurs sociaux ou des associations locales. Néanmoins, dans l'éventualité de difficultés à trouver des locaux, une enveloppe pour la location de locaux est prévue au budget prévisionnel.

Matériels informatiques, téléphoniques et bureautiques : Chaque coopérative éphémère nécessite une dizaine de postes d'ordinateur, une imprimante des téléphones, des bureaux et autre matériels bureautiques indispensables au bon fonctionnement du projet.

Evaluation du projet

Méthode d'évaluation

- Un questionnaire d'évaluation destiné aux coopérant.e.s.
- Réalisation d'entretien individuel à mi parcours et en fin de parcours.
- Organisation de temps d'échange entre les partenaires, les animateurs et les coopérant.e.s
- Soirée de présentation du bilan de la coopérative organisé par les coopérant.e.s
- Réalisation d'un bilan interne par les animateurs

Grille d'évaluation du projet (indicateurs) :

Indicateur généraux:

- pourcentage des jeunes présents pendant les 3 mois de durée de chaque coopérative éphémère
- les profils des jeunes coopérants représentent la diversité du territoire
- pourcentage de jeunes résidants en QPV

Indicateurs opérationnels :

- taux de satisfaction sur la participation à la coopérative éphémère
- taux de "sorties positives" à J+1 et dans les 6 mois après la fin du projet : emploi, entrepreneuriat, formation, etc.
- échelle de confiance en soi sur une échelle de 1 à 10 (avant/après)

Autres indicateurs qualitatifs :

- La valeur ajoutée de l'action collective est comprise par les jeunes coopérants.
- Les fondamentaux de la création d'activités économiques sont maîtrisés.
- Les jeunes coopérants sont conscients et en confiance vis-à-vis de leur pouvoir d'agir et sont plus aptes à prendre des initiatives.
- Les jeunes coopérants ont des connaissances vis à vis de secteur de l'ESS et des acteurs du territoire.
- Les jeunes ont développé leur réseau professionnel et sont insérés dans l'éco-système socio-économique du territoire (employeurs, dispositifs et structures de formation et d'insertion, etc.)
- Les jeunes sont plus aptes à communiquer en public et à prendre contact avec des partenaires/clients dans un cadre professionnel.
- Les jeunes ont constitué un début de réseau professionnel.

Bilan économique et social de la coopérative.

Contact :

Arthur Lauvergnier

Chargé de projet d'essaimage des coopératives éphémère de services

arthur.lauvergnier@lephares.coop

06 58 35 52 46

Jean-Philippe Rouchon

Co-gérant du PHARES

jean-philippe.rouchon@lephares.coop

07 76 85 88 24

SCIC cité PHARES

Lieu partagé de l'ESS et Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)

6 rue Arnold Géraux

93450 L'Île-Saint-Denis

09 72 63 70 95

www.lephares.coop